



PHILIPPE MOUKOKO

Profession : avocat, écrivain

Spécialisé en droit public, Maître Moukoko exerce à Montpellier. Piqué d'écriture, l'homme de loi a rédigé le Dictionnaire Général du Congo-Brazzaville (1999). Une somme énorme de 446 pages qui remonte au XV^e siècle pour aboutir à l'époque contemporaine. Aujourd'hui, l'auteur passe au roman.

Votre 1^{er} roman est basé sur une histoire vraie.

Dans les années 80 à Pointe-Noire (Congo), un jeune homme de mon quartier Km4, après avoir réussi à s'installer en France, revient en vacances tout riche. Pour obtenir la garde de sa fille, il dit qu'elle aura une vie meilleure en France et étale sa richesse. Puis, chaque fois qu'il retourne à Pointe-Noire, il reste évasif sur ce qu'est devenue sa fille en France, jusqu'à ce que ses beaux-parents se rendent compte que quelque chose est arrivé. Je me suis inspiré de ce fait divers pour entrevoir la suite des événements. Mon intention n'était pas de coller au plus près de la réalité, mais de construire une histoire, une fois que cette fillette de 3 ans est arrivée en France.

Qu'est-ce qui vous a « poussé » personnellement vers cette histoire dramatique ?

Cette histoire m'a marqué dans mon adolescence. J'ai voulu savoir pourquoi la France reste attirante pour les Africains, comment le mythe de l'eldorado perdure. J'ai aussi voulu parler de la France d'aujourd'hui, ses lourdeurs administratives, l'immigration, le ras-le-bol fiscal, le sentiment de déclin, etc. Le fait d'être avocat m'a été très utile. Je défends les gens qui se battent dans leur quotidien, ceux qui sont tombés dans les nasses des règles de droit.

Cette pression familiale sur les enfants « envoyés spéciaux » est-elle toujours aussi étouffante dans la société congolaise actuelle ?

Cette pression concerne tous les Africains, parce qu'ils sont issus de sociétés où la solidarité familiale est très forte. Même quand ils ont une situation précaire en France, ils doivent envoyer argent, médicaments, habits, etc. Ils doivent construire des maisons, pour la famille en fait,



puisque beaucoup n'y vivent que quelques jours par an, vieillissent et meurent en France. D'où l'expression « envoyés spéciaux » ! Dans le roman, le père de la fillette et le narrateur ont des vies lestées par le poids de la « solidarité africaine », ils ne construisent pas leur propre vie, ils obéissent aux diktats de la famille.

Avocat, écrivain, deux beaux métiers facilement conciliables ?

Non. C'est difficile, mais pas impossible. La journée, je suis au cabinet. Le soir après le dîner je me couche tôt et me réveille très tôt pour pouvoir écrire pendant trois à quatre heures, avant d'aller travailler. Le week-end, c'est soit famille, soit écriture. C'est la discipline et la régularité qui paient.

Propos recueillis par Patricia Bussy

■ *Comme c'est beau la France!*
L'Harmattan(2017)